# **Rapport HSE**

# Rapport de Conformité HSE sur le Danger d'Incendie

## Résumé Exécutif

Ce rapport a pour objectif d'analyser le danger d'incendie identifié au sein de la SARL, en se

basant sur les directives de la CFST 6508. La présence de flammes et de chaleur intense dans un

environnement industriel, associée à des matériaux combustibles, présente un risque élevé pour la

sécurité des employés et des installations. Ce document évalue la conformité de l'entreprise aux

exigences réglementaires et propose un plan d'action pour remédier aux lacunes identifiées.

# **Analyse Détaillée**

Description du Danger

- Type de danger : Incendie
- Description : La SARL présente un environnement industriel où des flammes et une chaleur intense

peuvent être générées, potentiellement à cause de matériaux combustibles ou d'équipements

défectueux.

- Risques associés :
- Brûlures pour le personnel
- Dommages matériels aux installations
- Propagation du feu à d'autres zones
- Émanation de fumées toxiques
- Gravité estimée : Élevée

Identification des Dangers Particuliers

Conformément à l'annexe 1 de la directive CFST 6508, le danger d'incendie identifié est classé comme

un danger particulier. La combinaison de flammes, de chaleur intense et de matériaux combustibles

augmente considérablement le risque d'incendie, justifiant ainsi une attention particulière.

#### Vérification de la Nécessité de Spécialistes MSST

Étant donné que l'entreprise compte 20 collaborateurs et présente des dangers particuliers, il est

impératif de faire appel à des spécialistes de la sécurité au travail (MSST). Selon la directive,

les entreprises ayant un taux de prime nette d'assurance contre les accidents professionnels de 0,5%

et plus doivent justifier l'engagement de ces spécialistes.

#### Extraits de la Directive CFST 6508

#### La directive stipule que :

- "Les entreprises soumises à un taux de prime nette de l'assurance contre les accidents
- professionnels de 0,5% et plus de la somme des salaires, présentent des dangers particuliers."
- "Les entreprises doivent employer ou mandater des médecins du travail et autres spécialistes de la
- sécurité au travail (MSST) pour garantir la sécurité au travail et la protection de la santé."

## **Conformité CFST 6508**

#### Évaluation de la Conformité

L'analyse effectuée indique que la SARL n'est pas conforme aux exigences de la directive CFST 6508.

L'absence de spécialistes de la sécurité au travail dans un environnement à risque élevé constitue

une violation des normes de sécurité.

Non conforme. L'entreprise doit prendre des mesures immédiates pour se conformer à la directive CFST

6508 en engageant des spécialistes de la sécurité au travail.

## Recommandations et Plan d'Action Priorisé

### Plan d'Action

1. Étape 1 : Évaluer le risque d'incendie par une analyse approfondie des installations et des

équipements.

2. Étape 2 : Engager des spécialistes de la sécurité au travail (MSST) pour obtenir des conseils et

recommandations sur les mesures à prendre.

3. Étape 3 : Mettre en place des mesures de prévention, notamment l'installation de systèmes

d'extinction d'incendie et la formation du personnel sur les procédures d'évacuation et de lutte

contre l'incendie.

4. Étape 4 : Établir un plan de maintenance régulier pour les équipements afin de prévenir les

défaillances susceptibles d'entraîner des incendies.

5. Étape 5 : Sensibiliser et former le personnel sur les dangers d'incendie et les bonnes pratiques

de sécurité.

## **Conclusion**

La présence d'un danger d'incendie au sein de la SARL nécessite une attention immédiate et des

actions correctives pour garantir la sécurité des employés et la protection des installations. La

non-conformité aux exigences de la directive CFST 6508 souligne l'importance d'engager des

spécialistes de la sécurité au travail et de mettre en œuvre un plan d'action rigoureux. La mise en

œuvre des recommandations proposées contribuera à réduire les risques d'incendie et à assurer un

environnement de travail plus sûr.

Photo jointe: C:\Users\lonovo\Downloads\hse-project\hse-project\static\uploads\fire.jfif